

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2840 - JEUDI 16 FÉVRIER 2017

DISPARITION

Le dernier hommage
des corps constitués
à Gabriel Emouengué

En présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, les corps constitués nationaux ont rendu hier un dernier hommage à l'ancien maire de la ville de Brazzaville, Gabriel Emouengué, décédé le 4 février à Brazzaville, à l'âge de 71

ans. Dans une oraison funèbre lue pour la circonstance, le conseiller spécial du Premier ministre, Gregoire Léfoouba, a salué l'action politique de ce membre du Parti congolais du travail distingué par sa capacité de mobilisation. Maire de la ville

capitale de 1979 à 1984, Gabriel Emouengué est souvent cité par les Brazzavillois de l'époque comme un maire pragmatique qui, ayant bien écouté les plaintes de ses concitoyens, avait créé une Société de transports urbains restée mémorable. [Page 2](#)

FESPAM 2017

Une journée sera dédiée
à Papa Wemba

Le commissaire général du Festival panafricain de musique (Fespam), Gervais Hugues Ondaye, a dressé mercredi à Brazzaville, au cours d'une communication aux artistes, l'état des lieux des préparatifs de la prochaine édition de ce festival prévue du 8 au 15 juillet prochain.

Plusieurs innovations sont annoncées, concernant aussi bien les lieux de spectacles que la catégorisation et la sélection des artistes ou le paiement de leurs cachets. Entre autres, une journée hommage à Papa Wemba sera organisée, mettant notamment en scène des sapeurs.

[Page 16](#)

COOPÉRATION

Le Japon appuie le programme
des cantines scolaires au Congo

Le gouvernement japonais a octroyé une aide d'environ un milliard de Francs CFA afin de permettre au Programme alimentaire mondial (PAM) de venir en aide à des milliers d'enfants vulnérables congolais, en leur apportant des repas chauds quotidiens dans le cadre des cantines scolaires, indique un communiqué du PAM. [Page 5](#)

TITULAIRE SUR LE TERRAIN

Boukama Kaya
évoque le drame qui
a provoqué dix-sept
morts en Angola

L'international congolais était sur le terrain de Uige, dans le nord de l'Angola, le 11 février lors du match de football qui opposait Santa Rita à son club, le Recreativo do Libolo. Julssy Boukama Kaya revient sur le drame qui a coûté la vie à 17 personnes après un mouvement de foule. Il livre aussi un éclairage sur Sébastien Desabre, pressenti comme le futur sélectionneur des Diables rouges et que le milieu international a connu à Garoua (Cameroun) et à Libolo (Angola). [Page 11](#)

FACILITATION DES ÉCHANGES

Les ports maritimes d'Afrique
à la croisée des chemins

Les responsables des ports maritimes de la région Afrique de l'ouest et du centre se réunissent du 13 au 17 février à Dakar au Sénégal, en vue de trouver des mécanismes susceptibles d'accroître les performances de ces structures essentielles dans la facilitation des échanges et le développement des économies. Près de 95% du commerce extérieur avec ces pays s'effectue par voie maritime ; d'où tout l'intérêt de renforcer l'attractivité des ports pour développer les échanges. Les travaux de

Dakar, organisés sous le thème « la démarche qualité dans les ports africains vers la certification ISO : défis et perspectives », déboucheront également sur l'élection du nouveau secrétaire général de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'ouest et du centre.

[Page 4](#)ÉDITORIAL
Modèle[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Modèle

Dans le même temps où le Congo confirme de façon spectaculaire son engagement en faveur de la préservation de la nature avec la Conférence sur le Fonds Bleu il devrait – c'est en tout cas notre conviction – inscrire ce grand dessein en bonne place dans les programmes scolaires et ceci dès l'enseignement primaire. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il donnerait un contenu très concret aux idées qui seront débattues à Oyo le 9 mars prochain et deviendrait de ce fait un modèle auquel se réfèreraient vite les pays fort nombreux dont le destin est aujourd'hui directement lié à la protection de l'environnement sous toutes ses formes.

La chance que nous avons dans le moment présent où se joue le destin de la Terre, donc de l'humanité, est de n'avoir pas sacrifié la nature qui nous entoure à une exploitation aussi générale que destructrice de nos richesses naturelles. Il suffit de parcourir la terre qui est la nôtre depuis des millénaires pour constater que la nature y reste intacte même si l'extension anarchique de l'une ou l'autre de nos grandes villes expose ses habitants à des risques croissants. De tous les pays africains le Congo est certainement l'un de ceux qui se sont le mieux protégé contre l'inclination humaine à piller la nature ; il dispose donc d'un capital unique, irremplaçable que les générations présentes comme les générations à venir doivent à toutes forces préserver.

Un tel défi ne pourra être relevé que si, dès leur plus tendre enfance, l'homme et la femme qui feront vivre demain le Congo sont instruits de la place, vitale à tous égards, qu'occupe dans leur univers la nature qui les entoure. Si les agriculteurs font en sorte que leurs modes de production ne portent pas atteinte à cet environnement jusqu'à présent intact, si les pêcheurs ne se lancent pas dans un pillage systématique des mers, des rivières et des étangs, si les citadins prennent soin de recycler leurs déchets au lieu de les répandre autour d'eux alors notre marche vers le développement durable ne mettra pas en péril le cadre dans lequel nous vivons.

Faire en sorte que chacun d'entre nous, à la place qu'il occupe dans la société, participe à ce grand mouvement ne sera possible que s'il est enseigné dans les salles de classe. Mieux vaut s'en convaincre dès à présent.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

La Nation rend un dernier hommage à Gabriel Emouengué

Le président de la République Denis Sassou N'Guesso a rendu le 15 février à Brazzaville, un dernier hommage au membre du comité central du Parti congolais du travail, ancien ambassadeur et maire de la ville de Brazzaville, Gabriel Emouengué décédé le 04 février à Brazzaville.

Dans l'oraison funèbre lue pour la circonstance par le conseiller spécial du Premier ministre, chef du gouvernement, Grégoire Léfouoba, il est ressorti que c'est à soixante et onze ans et quelques mois que le fils de Ndongouo Auxence et Ngala Odile a tiré sa révérence. Il vit le jour le 14 juillet 1945 à Brazzaville.

Il a fréquenté l'école primaire à Brazzaville, le collège Libermann et est sorti professeur des écoles. Très tôt, il s'engage dans la politique au sein de la Jeunesse du mouvement national de la révolution (JMNR) en 1964 et de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) et est demeuré un acteur majeur de la vie politique au sein du Parti congolais du travail (PCT) où, sous le commandant Marien Ngouabi, il excelle dans la mobilisation politique.

Il servira comme commissaire politique auprès de l'ONPT, chef de division propagande. Ensuite, comme administrateur maire de l'arrondissement 5 Ouenzé sous le Comité militaire du parti (CMP). Son activisme au sein du PCT et son engagement exceptionnels aux côtés de la gauche du parti suite à l'assassinat du président Marien Ngouabi le conduisirent à appuyer le mouvement du 5 février 1979, mouvement salutaire au profit de la révolution et aussi pour son émancipation sociale et politique. Ceci conduisit le président Denis Sassou N'Guesso à le nommer maire de la plus grande ville du pays, Brazzaville. Et c'est au moment où le Conseil municipal et départemental de cette ville est en session ordinaire que la vie de Gabriel Emouengué s'est éteinte brutalement. Membre du

comité central du PCT en 1979, il tirait toute sa fierté d'appartenir à cet avant-garde composé de soixante-quinze membres seulement à l'époque, ce qui donnait toute sa splendeur au reste de l'instance.

Gabriel Emouengué est resté fidèle à son engagement. Il a été un animateur politique exceptionnel. Il a exercé après la mairie, les fonctions de chef de division chargé de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC), d'ambassadeur du Congo en Union soviétique actuelle Russie et en Chine avant d'assumer en 1993 les fonctions de directeur général adjoint de l'hôtel Méridien, sa dernière fonction.

«Ce fut un camarade qui se distinguait par sa façon de raisonner, de vivre au parti. Sa disparition est pour nous une grande perte», a souligné pour sa part, Ferdinand Ondoyellé, ancien membre du comité central du PCT sous le monopartisme.

Jean Jacques Koubemba

CONGO-BRÉSIL

Vers des échanges d'expériences en matière foncière

La République du Congo et le Brésil envisagent de développer des échanges bilatéraux dans le domaine foncier, a annoncé le 14 février à Brazzaville, l'ambassadeur du Brésil au Congo Raul de Taunay, à l'issue d'un entretien avec le ministre congolais des Affaires foncières et du domaine public Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

«On est venu échanger avec le ministre sur les problèmes mutuels. Comme vous le savez, le domaine foncier est très important tant

pour le Congo que pour le Brésil. On a eu un entretien amical et certainement on ira approfondir quelques sujets pouvant être d'intérêt bénéfique pour les deux pays», a-t-il déclaré.

Les deux pays amis sont liés par des relations diplomatiques régies par l'accord général de coopération conclu le 18 février 1981 à Brasilia. Au Congo, la présence des entreprises brésiliennes est plus remarquable dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Après avoir exprimé le soutien de

son pays au Congo, le diplomate brésilien a estimé que les deux pays situés de part et d'autre de l'océan atlantique avaient certaines expériences communes.

«Le Congo est un bassin semblable à notre bassin amazonien. On a des similitudes et de la fraternité évidentes dans certains domaines. On va chercher à explorer ces domaines-là et trouver les meilleures formes de coopération avec le gouvernement et le peuple congolais», a-t-il conclu.

Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AGRICULTURE

Les techniques du maraîchage biologique enseignées aux filles-mères de Makoua

Dix jeunes filles mères de Makoua, dans le département de la Cuvette, ont acquis à l'issue d'une formation de quatre mois, des connaissances sur les techniques culturales du maraîchage sans l'utilisation des engrais chimiques. Objectif visé: approvisionner le marché local en produits agricoles en manque considérable et ensuite se prendre en charge.

« Le but de cette initiative est d'affranchir ces jeunes filles-mères de l'assistanat et de garantir leur autonomisation, afin qu'elles puissent se prendre en charge », a déclaré le directeur général du développement local (DGDL), Fréjus Paulin Mitory, à la clôture de ladite formation, le 14 juillet à la sous-préfecture de Makoua.

Pour leur insertion professionnelle, les bénéficiaires ont été dotés des kits de travail composés de brouettes, râteliers, arrosoirs, balances..., acquis grâce à l'appui du Premier ministre.

Cette formation qui permettra aux bénéficiaires d'alimenter le marché local en produit agricole en manque considérable, est le fruit d'une convention signée entre la DGDL (organe technique qui assiste le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux dans l'exercice de ses attributions en matière de développement local) et l'Ong Union des coopératives de développement d'Akwa-Opa.

Remerciant les organisateurs pour la formation et le don d'outils aratoires, Nadine une bénéficiaire a indiqué : « avant, je ne faisais rien du tout. Grâce à cette formation, je suis certaine de faire du



Les bénéficiaires derrière leurs kits de travail (DR)

maraîchage ma source de revenu », alors qu'une autre déclare : « Vu que toutes les conditions de travail ne sont pas encore réunies pour nous permettre de travailler en collectivité, je mettrai en valeur l'espace de terre qui se

trouve derrière ma maison ».

Evoquant les difficultés auxquelles le projet a fait face durant sa mise en œuvre, la coordonnatrice, Blandine Edith Emvoulou, a souligné que sur les 100% du financement attendu, à peine

avons eu du mal à avoir dix jeunes filles mères. Pour combler le vide et totaliser le nombre dix comme le demandait le projet, nous avons été obligés de prendre aussi les femmes un peu plus âgées ».

de financement nécessaire à la prise en charge du projet a été mobilisé par les porteurs du projet (3.457.680 FCFA soit 20%) et puis les frais connexes apportés par les Grands travaux. Outre les filles-mères désœuvrées de Ma-

50% a été décaissé. Ce qui n'a pas permis par exemple, de payer comme il se devait les primes des formateurs. Justifiant par ailleurs, la participation des femmes plus âgées à cette formation, la coordonnatrice a signifié : « nous

Notons que cette formation d'un coût global de 17.288.400FCFA, a bénéficié d'une subvention de 13.830.720 FCFA soit 80% du Projet d'appui à la diversification de l'économie, sur le principe des coûts partagés. Le complément

koua, celles du village Tongo, à Zanaga, dans le département de la Lékoumou ont aussi bénéficié de la même formation. La clôture officielle de ce projet dans cette localité interviendra le 18 février.

Lopelle Mboussa Gassia

ENTREPRENARIAT JUVÉNIL

Plus d'une vingtaine de salons de coiffure équipés par la fondation Quentin Brown

La Fondation Quentin Brown pour le « mieux vivre », présidée par Quentin Ondonda, a offert des kits de coiffure à 25 salons situés au quartier Nkombo à Djiri dans le 9^e arrondissement de Brazzaville. Le geste vise à améliorer les conditions de travail des promoteurs de ces différents salons de coiffure.

Justifiant son geste, le président de la fondation Quentin Brown pour le « mieux vivre » a dit qu'il s'est inspiré du message des vœux du président de la République, invitant les Congolais au travail et à la productivité.

Ladite fondation, créée il y a à peine deux mois et demi, œuvre pour l'amélioration des conditions de travail des jeunes, ainsi que de leur modèle économique. Notons que la remise de ces dons s'est faite sur la base d'un appel à candidatures.

Quentin Ondonda, dont la fondation est basée à Nkombo, a indiqué que son élan de cœur s'étendra prochainement dans d'autres quartiers.



Le président de la fondation Quentin Brown après la remise des dons

« Nous avons choisi de commencer à travailler à Nkombo et Massengo par charité, comme on dit, qui peut le plus, peut le moins, nous avons commencé avec ce que nous pouvons faire au jour

d'aujourd'hui. Force est de constater que ça été un succès au regard de l'adhésion massive de la population, également au niveau du

lé avec les salons de coiffure hommes, mais à très court terme, nous ambitionnons de travailler avec les salons de coiffure femmes et par

l'amélioration du mieux vivre de la population juvénile. « Cette activité était victime de son succès, c'est la raison pour laquelle, il y a eu une adhésion populaire massive que nous saluons tout simplement. À la base ce n'était qu'un projet de remise de dons à 25 salons de coiffure », a-t-il dit.

Quant à connaître ce qui se cache derrière ce don, Quentin Ondonda a avoué que « derrière chaque chose, il y a toujours une multitude de raisons, d'informations et de projets. Si les habitants de Nkombo l'invitent à prendre d'autres directions telle que la candidature à la députation, la question sera posée le moment venu ». Et de poursuivre, « pour le moment, je continue à œuvrer pour le mieux vivre de la population ».

Bruno Okokana

retour sur l'investissement. D'ores et déjà, nous pensons que ce succès entrainera éventuellement d'autres projets qui auront lieux très bientôt. Nous avons travail-

ricochet des maisons de couture », a déclaré le président de la Fondation Quentin Brown pour le mieux vivre. À travers ce geste, Quentin Ondonda entend lutter pour

TRANSPORT MARITIME

Les ports des pays d'Afrique de l'ouest et du centre face aux défis de la compétitivité

Les responsables des ports de la région d'Afrique de l'ouest et du centre se retrouvent du 13 au 17 février à Dakar au Sénégal, dans la perspective de trouver des mécanismes susceptibles d'accroître les performances de ces structures qui jouent un rôle moteur dans les économies.

Dans ces pays, près de 95% du commerce extérieur s'effectuent par voie maritime. D'où, il paraît important de renforcer

l'attractivité des ports pour faciliter les échanges commerciaux régionaux et internationaux. Les assises de la capitale sénégalaise concernent notamment le 38^e conseil de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'ouest et du centre (AGPAOC) et la 11^e conférence de l'Association panafricaine de coopération portuaire (APCP).

« La démarche qualité dans les ports africains vers la certification ISO : Défis et perspectives », tel est la thématique autour de laquelle se focalisent les échanges qui devront déboucher sur l'élection du nouveau secrétaire général de l'AGPAOC. Les participants procéderont également à l'adoption d'une position commune sur les questions d'actualité comme la tarification, la facilitation du commerce international, la certification ISO dans les ports africains, l'importance des guichets uniques en tant qu'instrument d'accélération de qualité logistique africaine, l'échange d'expériences des autorités portuaires et des gestion-

naires des terminaux.

Le directeur général du port autonome de Pointe-Noire (PAPN), Séraphin Bhalat, qui représente le Congo à ces rencontres, épiloguera sur l'expérience et la pratique de cette plateforme figurant parmi les ports les plus importants en eau profonde dans le Golfe de Guinée.

Le PAPN a connu une montée en puissance, ces dernières années, en raison des investissements consentis dans le cadre

d'un programme d'investissements prioritaires. L'aménagement des quais et du terminal à conteneurs, le dragage du port, l'installation des portiques font partie des actions réalisées. Les cadences du port se sont améliorées, confortant ainsi sa vocation de plateforme de transbordement.

Pour le directeur général du port autonome de Dakar, Cheikh Kanté, les gestionnaires des ports africains devraient faire montre d'une certaine solidarité. « Au lieu d'être concurrents, nos ports doivent être plutôt complémentaires », a-t-il déclaré.

Le ministre sénégalais de la Pêche et de l'économie maritime, Oumar Gueye, a, quant à lui, souhaité que ces réunions aboutissent à des mesures qui révolutionneront l'industrie maritime en Afrique de l'ouest et du centre. « Nos Etats ont pris conscience du rôle des ports », a-t-il indiqué, soulignant la nécessité de la mobilisation des investissements publics et privés.

Christian Brice Elion

FONDS VERT POUR LE CLIMAT

La FAO appuie le Congo dans l'élaboration de son dossier



Tête-à-tête Rosalie Matondo et Suze Percy Fillipini (DR)

Le Congo est encore au stade de l'élaboration de la note conceptuelle du dossier à soumettre aux bailleurs de fonds. Une équipe d'experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) va renforcer les cadres locaux pour mieux finaliser le document.

Le mardi 14 février, la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo s'est entretenue à ce sujet avec la représentante résidente de la FAO au Congo, Suze Percy Fillipini. Les deux personnalités ont fait le point de l'état d'avancement de ce processus et de leur collaboration.

« Nous sommes venus aujourd'hui échanger avec la ministre non seulement pour voir l'état d'avancement de l'élaboration des projets sur le fonds vert qui devraient être déposés pour financement, mais

également pour recevoir ses directives concernant la suite des discussions », a indiqué Suze Percy Fillipini. Une réunion mixte regroupant des experts de la FAO et du ministère de l'Economie forestière, va se tenir la semaine prochaine, avec pour mission de finaliser la note conceptuelle, ce qui va ouvrir la voie à l'élaboration de la proposition du Congo à soumettre au fonds vert.

Enfin, « nous avons également passé en revue d'autres aspects importants de notre partenariat, à savoir l'actualisation du document de la politique forestière, le plaidoyer pour l'insertion de la production des mangroves dans le code forestier, ainsi que la participation de la FAO à la conférence sur le fonds bleu », a conclu la représentante de la FAO.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

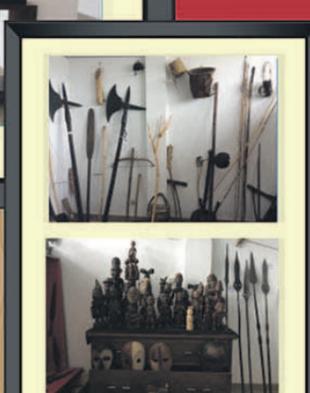
CÉRAMIQUES

MUSIQUE









L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

CANTINES SCOLAIRES

Le Japon offre près de 2 millions de dollars au PAM au profit de la République du Congo

Cette somme permettra au Programme alimentaire mondial (PAM) de venir en aide à des milliers d'enfants vulnérables congolais, en leur apportant des repas chauds quotidiens dans le cadre des cantines scolaires, indique un communiqué de presse du PAM

Le gouvernement japonais vient d'octroyer 1 933 000 dollars américains soit environ 1 milliard FCFA, dont 1 million de dollars donné en nature (73 tonnes de conserves de poisson). Cette énième contribution généreuse du Japon réjouit le PAM qui accompagne le gouvernement congolais dans la mise en place d'une politique nationale de repas scolaires. En effet, validée récemment, cette politique a pour objectif d'apporter une alimentation durable, de bonne qualité et à base de produits locaux à tous les enfants inscrits dans toutes les écoles de l'enseignement de base en République du Congo à l'horizon de 2025.

« Le PAM remercie le gouvernement du Japon pour cette donation, grâce à laquelle il va pouvoir relancer son assistance et offrir un repas chaud quotidien à environ 30 000 enfants vulnérables pendant toute une année scolaire. Cette contribution renforce davantage le partenariat entre

le gouvernement du Japon et le PAM en République du Congo », souligne le communiqué de presse.

Les cantines scolaires sont des programmes de protection sociale importants pour lutter contre la faim et la malnutrition. Elles contribuent à l'amélioration de l'éducation, tout en stimulant la production locale et luttant contre la pauvreté sur le long terme. En 2015, le programme de cantines scolaires soutenu par le PAM a fourni un repas chaud à plus de 95 000 enfants dans 574 écoles. Faute de ressources, le PAM a été contraint de réduire son assistance à seulement 10 000 enfants pour l'année scolaire 2016/2017. L'arrêt des cantines scolaires affecte négativement la fréquentation et les résultats scolaires avec une augmentation des taux d'abandon.

Le PAM apporte également une assistance vitale à 3500 enfants autochtones fréquentant les écoles ORA (Observer,



Les élèves autochtones d'une école ORA bénéficiaires des cantines scolaires du PAM dans la Likouala/credit photo Adiac

Réfléchir, Agir) dans le département de la Likouala. Ces écoles, soutenues par l'organisme des Pères Spiritains du Congo, préparent les enfants autochtones à s'intégrer dans le système scolaire public. Le département de la Likouala est particulièrement touché par l'insécurité alimentaire. Les enfants autochtones constituent l'une des couches les

plus vulnérables du pays. Les cantines scolaires des écoles ORA contribuent à améliorer la santé, l'assiduité et l'apprentissage de ces enfants. Un repas scolaire quotidien signifie que les enfants peuvent se concentrer sur leurs études plutôt que sur leurs estomacs vides. Signalons que le PAM est la plus grande agence humanitaire qui lutte contre la faim

dans le monde. Il distribue, en effet, une assistance alimentaire dans les situations d'urgence et en travaillant avec les communautés pour améliorer leur état nutritionnel et renforcer leur résilience. Chaque année, le PAM apporte une assistance à quelque 80 millions de personnes dans près de 80 pays.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS-AFRIQUE CENTRALE

Le réseau presse de la Cicos relance ses activités

Le 3^e atelier d'évaluation du réseau Presse de la Commission internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) s'est ouvert le 15 février à Brazzaville. Les journalistes membres de ce réseau vont pouvoir s'approprier les principaux outils stratégiques sur la promotion de la navigation intérieure et la nouvelle stratégie de communication de l'organisation.

Cette 3^e édition de l'atelier d'évaluation du réseau Presse de la Cicos réunit du 15 au 16 février à Brazzaville, une dizaine de professionnels des médias venus du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon et de la RD Congo, y compris des partenaires au développement, dont l'Agence de coopération allemande (GIZ).

Le réseau Presse de la Cicos a été initié par le secrétariat de l'organisme intergouvernemental en 2012, en vue de donner davantage de la visibilité à ses activités. C'est la première session d'évaluation du réseau depuis celle tenue en 2013.

D'après la Cicos organisatrice de cette rencontre des journalistes de l'Afrique centrale, ce 3^e atelier d'évaluation a pour objet: de sensibiliser les membres du réseau aux nouvelles orientations stratégiques de l'institution; de faire le bilan des activités du

réseau des journalistes; d'examiner les forces et faiblesses et de donner une nouvelle feuille de route pour l'année 2017.

« Au regard des enjeux stratégiques que représente notre bassin dans tous les domaines

de développement pour l'ensemble de notre sous-région, la promotion de cet outil d'intégration demeure un défi majeur », a estimé, à l'ouverture des travaux, le directeur général de l'hydraulique, Nicolas Labarre,

se félicitant de ce qu'en matière de navigation fluviale, la Cicos est l'unique organisme régional disposant d'un centre régional de formation de navigation intérieure.

Créée en 1999, la Cicos a deux vocations, à savoir: promouvoir la navigation intérieure et assurer la gestion intégrée des ressources en eau du bassin. « Tant que la Cicos existe, elle doit

communiquer. C'est pourquoi, elle essaie de se donner les outils nécessaires pour y arriver », a déclaré Darie Claude Bagamboula, chef de service réglementation de la Cicos.

Les principaux intervenants ont promis de faire de cette organisation un véritable instrument d'intégration et de développement durable. Ceux-ci peuvent aussi compter sur le soutien de leur partenaire de la GIZ qui, rassure Peter Hiller (conseiller technique principal de gestion transfrontalière de l'eau dans le bassin du Congo), est disposé à poursuivre son appui en matière d'amélioration de la navigation fluviale dans cette partie de l'Afrique.

« Toutes ces réalisations qui visent à répondre aux attentes des Etats membres se doivent d'être portées à la connaissance des populations et d'être rendues visibles auprès de tous les autres groupes cibles. Cette visibilité ne peut être perçue que si les actions sont relayées et évaluées au niveau des Etats », a martelé Nicolas Labarre.

Fiacre Kombo



Photo de famille (DR)

CONGO-BANQUE MONDIALE

Nécessité de préserver les secteurs sociaux dans un contexte économique et financier difficile

La problématique a été au centre de l'entretien que le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a eu le 15 février avec le représentant résident de la Banque mondiale (BM) au Congo, Djibrilla Issa

« Nous avons discuté de deux questions essentielles. Vous savez, le contexte économique et financier du Congo est difficile avec la chute des cours des matières premières. Le premier sujet que nous avons évoqué, c'est l'importance qu'il y a de préserver les secteurs sociaux dans ce contexte difficile, et surtout de préserver les acquis, puis d'assurer les secteurs sociaux comme l'éducation, qui sont quand même le socle du développement de tout pays », a expliqué le représentant de la BM à sa sortie audience.

Le second sujet au cours de cet

échange concerne le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased). En effet, ce projet dont les accords ont été signés en décembre dernier est cofinancé par les deux parties à hauteur de 70 millions de dollars dont 30 millions de dollars par la BM et 40 millions par la République du Congo. Le Praased comprend deux volets essentiels. Le premier consiste à améliorer la qualité de l'éducation en apportant des manuels scolaires, en formant les enseignants et en apportant un appui aux différentes écoles normales (de formation

des enseignants). Le dernier pilier essentiel concerne l'appui aux trois ministères en charge des questions de l'éducation nationale, notamment l'enseignement primaire, la formation professionnelle et supérieure. Le but étant de renforcer les capacités de gestion, d'affectation des enseignants avec un système de formation et de gestion. « Nous avons donc discuté de la mise en œuvre de ce projet parce que quand les accords de financement ont été signés, ils devraient être canalisés par le gouvernement pour que le projet puisse entrer en vigueur et que les 70 millions de dollars soient disponibles pour financer les activités destinées à l'école congolaise », a conclu Djibrilla Issa.

Parfait Wilfried Douniama

LES CANCERS DE L'ENFANT

La Fondation Kalissa-Ikama redoublera d'efforts dans la lutte contre la maladie



La ministre de la Santé entourée du président de la Fondation Kalissa Ikama et de la représentante de l'OMS (DR)

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des cancers de l'enfant, célébrée le 15 février de chaque année, la Fondation Kalissa-Ikama fortement impliquée dans la lutte contre cette maladie au Congo a dressé le bilan de son action tout en projetant l'avenir.

« Nous avons participé activement à l'amélioration de la prise en charge du cancer, nous avons participé au financement de la formation des médecins oncologues pédiatriques » a indiqué la présidente de la Fondation Kalissa-Ikama, Edith Yolande Bangui Keita. Désormais, la Fondation élargira son aide en matière de médicaments anticancéreux sur tous les types de cancers de l'enfant et élargira le plan de communication pour mieux sensibiliser les populations. Dans ce sens, elle a même lancé officiellement un numéro vert (1122) ce 15 février.

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, Fatoumata Binta Diallo, a, quant à elle, reconnu qu'il y a possibilité de guérir le cancer si seulement il est découvert tôt. Dans son argumentaire, elle a d'ailleurs insisté sur l'importance du dépistage précoce et exhorté les populations à éviter tous les facteurs du cancer. Par ailleurs, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a

rappelé que les cancers sont un véritable problème de santé publique au Congo comme ailleurs. « Selon les données récentes des registres de cancer de Brazzaville, on recense 75 enfants

« Nous avons participé activement à l'amélioration de la prise en charge du cancer, nous avons participé au financement de la formation des médecins oncologues pédiatriques »

cancéreux par an pris en charge par le service de cancérologie du CHU de Brazzaville. Ces enfants arrivent souvent à des stades tardifs de la maladie et bénéficient simplement des soins palliatifs », a-t-elle indiqué, en précisant qu'à la différence des cancers de l'adulte, ceux de l'enfant sont guérissables à 80% des cas, à condition d'agir dès l'apparition des premiers signes cliniques. Jacqueline Lydia Mikolo a demandé à tous d'agir efficacement pour donner aux enfants atteints de cancer l'espoir de guérir. En rappel, le Congo est à sa quatrième célébration de la Journée internationale des cancers de l'enfant.

Rominique Nerplat Makaya

AGRICULTURE

La FAO invite les gouvernants à appuyer les exploitants à s'adapter au changement climatique

Dans l'esprit d'encourager les gouvernants à initier des stratégies efficaces susceptibles d'aider les petits exploitants agricoles à lutter contre les effets négatifs liés au changement climatique, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva, a fait le 14 février une déclaration à propos.

Selon le responsable de cette institution, cette aide permettra de ne pas compromettre l'avenir de la production alimentaire et de ne pas nuire au programme de développement durable à l'horizon 2030.

« Si nous n'agissons pas maintenant pour rendre nos systèmes alimentaires plus résilients face au changement climatique, nous risquons de sérieusement compromettre la production alimentaire dans de nombreuses régions et de condamner à l'échec les efforts internationaux visant à mettre un terme à la faim et à l'extrême pauvreté d'ici à 2030 », a indiqué le directeur général de la FAO avant de reconnaître que le secteur agricole détient la clé pour résoudre deux des plus grands problèmes auxquels l'humanité est actuellement confrontée à savoir : éradiquer la pauvreté et la faim et contribuer à maintenir des conditions climatiques stables.

Pour le directeur de la FAO, il existe de nouvelles approches pour aider les exploitants agricoles à améliorer leurs rendements et à renforcer leurs résiliences comme les engrais verts, faire recours aux cultures de couverture fixatrices d'azote, promouvoir une gestion durable des sols, mettre en place des techniques agroforestières et l'intégration de la production animale au sein des systèmes de cultures.

« Mais les agriculteurs font face à des obstacles majeurs tels que le manque d'accès aux crédits et aux marchés, le manque de connaissances et d'informations, l'insécurité autour des régimes fonciers ou encore les frais élevés de transaction lorsqu'il s'agit de changer de pratiques », a-t-il encore ajouté tout en précisant qu'environ soixante-dix pays ne possèdent pas de services météorologiques établis. Car, la FAOao travaille en partenariat avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Ceci, afin de développer des services à destination des agriculteurs à faible coût.

« Pour faire face aux aléas d'un climat de moins en moins prévisible, avec des répercussions de plus en plus intenses, il sera également essentiel d'améliorer l'accès des petits exploitants agricoles à d'autres types de technologies, mais également aux marchés, à l'information et à la finance, ainsi qu'aux régimes fonciers et aux infrastructures agricoles. Le problème de la gestion de l'eau requiert une action conjointe. Des millions de petits exploitants agricoles dans le monde sont déjà confrontés à des pénuries d'eau, un problème qui devrait s'intensifier face au changement climatique », a conclu le responsable de la FAO.

Rock Ngassakys

CASQUES BLEUS

Un nouveau diplomate français à la tête du DOMP

Le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) des Nations unies va changer de patron. Hervé Ladsous va quitter son poste fin mars au plus tard.

Le nouveau secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, pourrait nommer Jean-Pierre Lacroix, actuellement en poste à la direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie, à la tête des Casques bleus.

Depuis 20 ans, les Français se succèdent à la tête du DOMP. Jean-Pierre Lacroix pourrait succéder à Hervé Ladsous, qui a succédé à Jean-Marc Guéhenno, successeur à son tour d'Alain Le Roy.

Noël Ndong

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une terre abondante en énergie renouvelable et intermittente

Le manque de capacité de production de l'électricité en Afrique subsaharienne justifie l'offre en énergie solaire et éolienne, considérée par certains experts de « miracle de la nature », une opportunité de réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande.

L'Afrique subsaharienne bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel et la présence d'espaces encore vierges font de ce continent « une terre idéale pour le solaire ». La technologie existe, des coûts de développement plus compétitifs – divisés par quatre en moins de 5 ans) et des relais de construction de 12 mois. Le déploiement du solaire est rapide et permet désormais de produire l'électricité à des coûts inférieurs de moitié à ceux des vieilles centrales thermiques. De plus, on est face à une énergie renouvelable et intermittente. Selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), d'ici 2030 le solaire pourrait représenter 14 % de la puissance installée en Afrique.

Le Sénégal fait figure de précurseur avec l'inauguration de la plus grande ferme solaire d'Afrique de l'Ouest. D'une puissance maximale de 20 MW, Senergy 2 fournit à la Sé-

« La mise en cohérence des différents segments (production, transport, distribution) est cruciale et ne doit connaître aucune approximation »

néc un kilowattheure à moitié prix par rapport à l'existant. Ce qui n'exclut pas une certaine prudence, car il reste un défi majeur : intégrer une énergie certes renouvelable, mais qui demeure intermittente, au sein d'« un réseau électrique tolérant mal l'instabilité ».

Mais les experts font savoir que les annonces de mégaprojets solaires on grid (« sur réseau ») en Afrique méritent précaution. Le défi pour les pays africains est de taille, les enjeux étant techniques et financiers. Ce qui demande une planification pointue : faire croître progressivement la part des sources inter-

mittentes dans le bouquet en s'assurant que le réseau puisse absorber leur production, diversifier les sources d'énergie et, en conséquence, organiser des appels d'offres auprès d'industriels avec des cahiers des charges précis.

« La mise en cohérence des différents segments (production, transport, distri-

bution) est cruciale et ne doit connaître aucune approximation », rappellent les experts, citant la réussite de l'Afrique du Sud (47 centrales solaires et 1 GW, soit l'essentiel de la capacité solaire d'Afrique subsaharienne), qui est parvenue à limiter la variabilité induite dans son système électrique grâce à une utilisation de sources intermittentes diversifiées et à une production décentralisée, répartie au sein de zones propices identifiées par l'Etat.

Pour les Etats, il s'agit enfin de maîtriser le coût complet des projets solaires, prenant en compte notamment la charge indirecte liée à leur intermittence (déploiement de capacités de stockage ou de production additionnelles non intermittentes). Par ailleurs, ils pensent qu'il est de la responsabilité des opérateurs privés de proposer des projets complets aux Etats intégrant des unités solaires de produc-

tion, mais aussi une réponse à l'intermittence de cette production sous la forme d'une solution de stockage : centrales thermodynamiques (comme Noor au Maroc) ou batteries pour les systèmes photovoltaïques. A défaut de stockage, ils incitent les industriels à « offrir des solutions duales, couplant le solaire et une autre source (hydraulique, éolienne ou énergie non renouvelable) ».

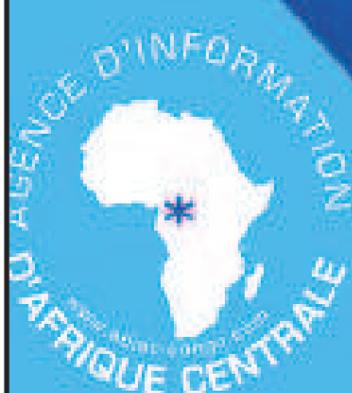
Concluant : « Si l'Afrique attise des convoitises des industriels en énergie solaire, cet appétit ne peut faire oublier que toutes les conditions doivent être réunies pour parvenir à intégrer cette nouvelle source d'énergie dans des réseaux encore fragiles. A défaut, l'énergie solaire pourrait devenir un fardeau, au lieu du miracle attendu pour résoudre le défi énergétique de l'Afrique. »

Noël Ndong

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com
 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo





5^E FORUM INTERNATIONAL AFRIQUE DÉVELOPPEMENT

Les nouveaux modèles de croissance inclusive en Afrique
16 ET 17 MARS 2017 - HYATT REGENCY, CASABLANCA



CROIRE EN VOS FORCES

Inscrivez-vous sur
clubafriqueveloppement.com

Le rendez-vous incontournable en terre africaine pour vos opportunités de croissance

Impulsé par une vision royale d'avant-garde, le Forum International Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank est aujourd'hui la plate-forme de référence de la communauté économique et politique engagée en Afrique. Depuis sa création, le Forum a réuni plus de 5500 opérateurs de 36 pays - dont 24 d'Afrique - et a généré plus de 13000 B to B ; offrant ainsi une dynamique concrète d'opportunités d'affaires et de développement sur le continent.

La 5^e édition confère à ses participants :

- Un programme exclusif de rencontres thématiques de haut niveau - L'accès à la liste des participants à l'événement et la prise de rendez-vous B to B en ligne - La participation au Marché de l'Investissement - La mise en relation avec les responsables des banques du réseau africain du groupe Attijariwafa bank.



Crédit du Congo

INTERVIEW

Mack Gyl : « Tout être reproduit involontairement l'œuvre qu'il aime »

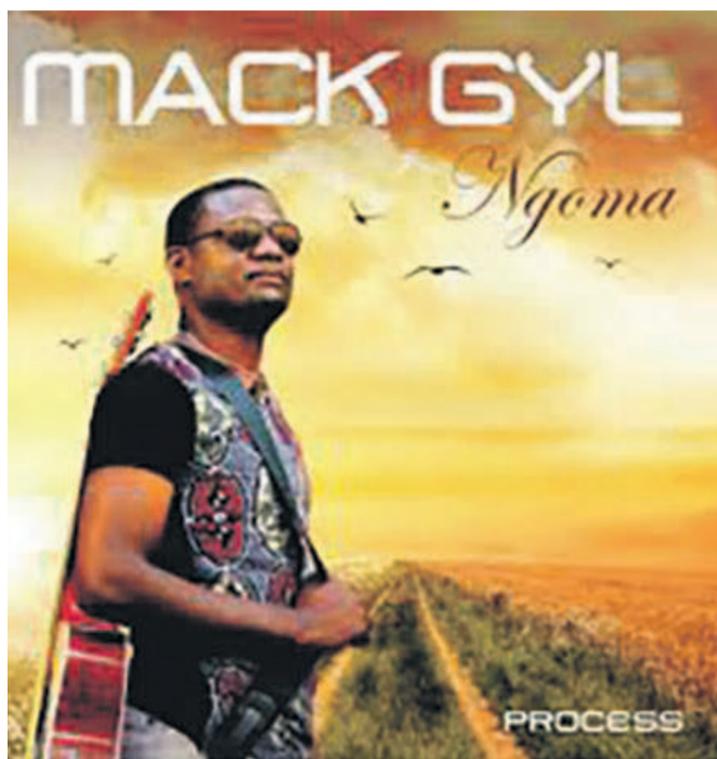
C'est une voix, pour ainsi dire, de stentor. Et pourtant, l'homme est méconnu des Congolais. L'artiste-musicien Mack Gyl, de son vrai nom Gyl-Régis Mackany, a déjà sorti « Ngoma », un single dans lequel il chante son Congo natal avec des mots simples mais d'une puissance inouïe. Il y fait, du reste, un clin d'œil au musicien français Francis Cabrel, lequel a bercé son enfance et à Michel Raza, l'un des monuments de la musique traditionnelle congolaise. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous avez époustoufflé le public de la péniche Anoko, le vendredi 03 février dernier, à Paris Stalingrad, à l'occasion du lancement de l'association le Zikos 242 (composée, entre autres, de Jackson Babingui, Jean-Aimé Kifoula, Martial Prince, Nzongo Soul). L'hommage à Francis Cabrel, en interprétant sa chanson « Je l'aime à mourir », était-il important pour vous ?
Mack Gyl (MG) : Absolument. Francis Cabrel a bercé mon enfance ; c'est lui que j'écoute au quotidien pour mon inspiration. En littérature, beaucoup ont des maîtres à penser. Idem pour la musique. Tout être reproduit involontairement

l'œuvre qu'il aime, aussi mes chansons allient Pop rock façon Cabrel, Rumba et Folklore congolais. Je n'arrive à la rigueur qu'en me donnant des libertés idéales, c'est-à-dire en me libérant du côté des choses.

LDB : Et Michel Raza, lui, que vous inspire-t-il ?

MG : Michel Raza est l'un des patrons du folklore congolais. Je n'ai donc pas hésité à le faire intervenir dans mon premier single « Ngoma », sorti en 2016, d'autant qu'il est l'auteur d'une chanson intemporelle, « Ngoma za Congo » qui nous a tous, de près ou de loin, interpellés. Dans les deux chansons, le thème est le même : chanter, encore et toujours, notre Congo.



LDB : C'est au Congo que vous avez commencé à chanter. Racontez-nous !

MG : effectivement je puis dire que je ne suis pas venu en musique par hasard. Dès mon enfance, tout indiquait que je vivrai avec le son, les accords, le chant. Né à Dolisie, dans le département du

Niari, alors que mes parents, pasteurs, s'y trouvaient en mission, j'intègre très tôt la Chorale des jeunes chanteurs de Ouenzé en tant qu'instrumentiste. S'ensuit une expérience profonde auprès des compagnons de la joie. Bientôt, je rejoins le Claa (Centre littéraire artistique atlantique) du

lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire, où ma famille est venue s'installer. Dans la section musicale, je me découvre totalement et ma décision est prise : je serai musicien.

LDB : Vous baignez dans la musique depuis trente ans ! Pourquoi n'avez-vous pas encore pondu d'albums ?

MG : mon répertoire d'œuvres inédites est riche. Mais ce sont des chansons que je travaille et retravaille sans le moindre soupçon de renoncement. En fait, je me suis imposé une rigueur et il ne vous a pas échappé que, dans l'art musical, à toute règle que l'on s'impose correspond aussitôt une liberté. Toutefois, l'année 2017 sera décisive ou ne le sera pas. Mon premier album intitulé « Beau souvenir » sortira fin juin. Puis j'irai à Brazzaville au moment du Fespam.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

BRAZZA
Actualité Économique Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT LÉGAL ET CHANGEMENT D'ADRESSE CHEVRON CONGO HMB LTD

Société des Bermudes
11 Church Street, Hamilton, Bermudes

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la société Chevron Overseas Congo Ltd (COCL) du 27 janvier 2017, dûment enregistrées le 3 février 2017 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le n° 1007, folio 024/12, il a été décidé de désigner Monsieur Nicholas Arthur Lucidi, Jr., en qualité de nouveau représentant légal de la succursale de la société en République du Congo, laquelle est immatriculée depuis le 1er juillet 2010 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le n°CG/PNR/10B1643, et dont l'adresse au Congo est désormais située à l'Immeuble situé sur l'avenue Mangoungou, parcelle n° 129, Qter bis, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 6 février 2017 sous le n° 17 DA 130.

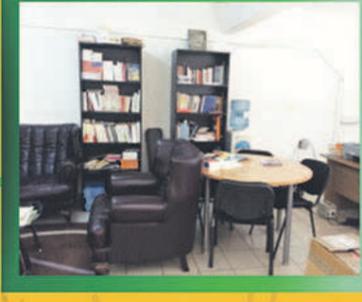
**Pour avis,
Le conseil d'administration**



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*









Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guessou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



NÉCROLOGIE

Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Ndé Fidèle, Ngakosso Auguste, Iloye Marcel,



Akondzo-Ondélé Albertine, les familles Ambou-Langa/Endolo et Endzei, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, neveu et fils, Ondaye Godé, survenu le jeudi 9 février à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au domicile familial à Pointe-Noire. Les parents de Brazzaville sont priés de passer au domicile de Ngakosso

Auguste sis au n° 21 de la rue Sembé (Talangai), pour toutes formalités liées aux obsèques qui auront lieu à Pointe-Noire à une date ultérieure.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG chicotte Barcelone et s'ouvre le chemin des quarts

Pas de but encaissé, quatre marqués, et un match maîtrisé de bout en bout dans un Parc des Princes bouillant: le Paris SG pouvait difficilement faire mieux (4-0) mardi en 8es de finale aller de la Ligue des champions contre Barcelone et prend ainsi une option sur la qualification en quarts.

Quel match des Parisiens ! Même le speaker du Parc des Princes a cru bon devoir préciser à la mi-temps: «non, vous ne rêvez pas!» Car le PSG menait alors déjà 2-0 contre un «grand» Barcelone bien pâle, après un coup franc d'Angel Di Maria sanctionnant une faute de Samuel Umtiti (18^e) sur Julian Draxler, et un but de ce dernier (40^e).

Et comme si ça ne suffisait pas, Di Maria, en balance avec le Brésilien Lucas pour débiter sur le côté droit de l'attaque parisien, s'est offert un doublé en seconde période (55^e), salué d'une retentissante standing ovation du public à sa sortie (61^e), avant qu'Edinson Cavani, qui fête comme Di Maria son anniversaire en cette journée de Saint-Valentin, n'y aille de son but (71^e). Son 7^e dans cette édition de la Ligue des champions, son 34^e en 32 matches cette saison. «Gagner 4-0

contre Barcelone et le jour de mon anniversaire, c'est incroyable, on est très heureux», a reconnu l'attaquant argentin.

Parc des Princes surchauffé

Voilà donc le PSG, que tout le monde ou presque imaginait corrigé par les Neymar, Luis Suarez, Lionel Messi ou Andres Iniesta aux portes d'une 5^e qualification d'affilée dans le Top 8. A moins d'une défaite le 8 mars au Camp Nou à la hauteur de la performance du soir, les hommes d'Unai Emery sont désormais largement favoris pour poursuivre leur route. Même s'ils pourraient devoir faire sans Marco Verratti, sorti sur blessure (69^e). «On a marqué 4 buts, mais eux aussi peuvent marquer 4 buts, donc, il va falloir travailler et l'objectif c'est les quarts de finale», a



Angel Di Maria, auteur d'un doublé, ouvre le score face au Barça de Piqué et Suarez (PHILIPPE LOPEZ/AFP)

averti Di Maria.

Ils se hisseraient certes à un niveau toujours atteint depuis 2013 mais jamais encore ils n'avaient réussi une telle performance au niveau européen. De quoi ravir un stade qui leur avait demandé avant le match de «jouer comme des guerriers».

Le Collectif ultras Paris (CUP), qui rassemble les supporters ultras du club de la capitale, avait réclamé avant le match «45.000 soldats dans les tranchées pour pousser 11 guerriers à la victoire, telle une armée déterminée à remporter la bataille».

Et si le Parc a eu quelques moments de silence inquiet, comme sur un coup franc un peu excentré tiré - dans le mur - par la superstar barcelonaise Lionel Messi (26^e), décevant, il a largement joué son rôle de 12^e homme, bien chauffé par une jolie explosion de confettis - qui a fait se retour-

ner Messi - au moment où résonnait l'hymne de la C1.

Agressivité et pressing haut

Mais le mérite revient surtout aux Parisiens, auteurs d'une partie disputée sur un rythme dantesque. Irréprochables dans l'engagement, pressant tous les ballons et se jetant inlassablement à l'assaut du but barcelonais. Est-ce à mettre sur le compte de la causerie de leur psychologue d'entraîneur, auteur il y a quelques années d'un ouvrage au titre éloquent, «Mentalidad ganadora» - Mentalité de vainqueur -?

Cette performance a en tout cas bien vite fait oublier le forfait de dernière minute du capitaine parisien Thiago Silva, annoncé lundi soir en raison d'une «gêne persistante au mollet gauche», selon une source proche du club parisien. D'autant que sa dou-

blure, Presnel Kimpembe, 21 ans, et... 0 match dans la compétition reine, a rendu une copie bien plus qu'honorable, sur la lancée de ses prestations en championnat.

Le natif de Beaumont-sur-Oise, authentique «titi parisien», a lui aussi évolué à un niveau européen, au diapason de coéquipiers métamorphosés. Blaise Matuidi, en dedans depuis le début de la saison, s'est sublimé avec le brassard de capitaine, Marco Verratti a éclairé le jeu de son intelligence, Adrien Rabiot et Angel Di Maria ont porté le sunombre, Kevin Trapp a stoppé un tir dangereux d'André Gomes (28^e)... Et c'est tout le PSG qui a livré une partie dégageant une maîtrise collective rarement entrevue cette saison, et sans aucun doute un match référence. A ne surtout pas gâcher lors du retour.

Camille Delourme avec AFP



Pour le 1er match de C1 de sa jeune carrière, Presnel Kimpembe a muselé le trio MSN (CHRISTOPHE SIMON/AFP)

INTERVIEW

Julssy Boukama Kaya : « Sébastien Desabre est très rigoureux et exigeant avec son groupe »

Titulaire samedi dernier lors du match Santa Rita-Recreativo do Libolo, Julssy Boukama Kaya revient sur le drame qui a coûté la vie à 17 personnes après un mouvement de foule. Et livre un éclairage sur Sébastien Desabre, dont le nom est évoqué comme futur sélectionneur du Congo, et que le milieu international a connu à Garoua et Libolo.

Les Dépêches de Brazzaville : Julssy, tu étais présent au stade d'Uige, lors du drame qui a coûté la vie à 17 personnes samedi dernier. Que s'est-il passé ?

JBK : C'était le premier match du club de Santa Clara en 1^{re} division, donc énormément de gens voulaient y assister. En plus, c'était contre nous, le Recreativo do Libolo, qui attire toujours du monde. Apparemment, ça se bousculait déjà à l'entrée du stade où beaucoup de gens attendaient. Quand on les a laissés entrer, ça a fait un mouvement de foule : les gens se bousculaient, s'écrasaient. Des gens sont morts étouffés ou piétinés. C'est

dramatique.

LDB : Depuis le terrain, aviez-vous conscience du drame qui se jouait en tribunes ?

JBK : Non, absolument pas. On voyait bien que ça se bousculait sans savoir que c'était aussi grave. On ne l'a appris qu'en rentrant chez nous. Quand on joue à l'extérieur, aussi loin de Libolo, on repart très vite du stade pour prendre notre jet. Donc en rentrant, on a appris le drame et c'est un vrai choc.

LDB : Ces derniers jours, un nom circule concernant le futur sélectionneur du Congo : Sébastien Desabre. Un entraîneur que tu connais



Julssy Boukama Kaya (crédits Camille Delourme)

bien...

JBK : Oui, j'ai été dirigé par Sébastien Desabre à deux reprises, au Coton Sport de Garoua et au Recreativo do Libolo. Ensemble, nous avons gagné le championnat du Cameroun en 2013 puis d'Angola en 2015.

LDB : Quel genre de technicien est-il ?

JBK : Il est très rigoureux et très exigeant avec son groupe. Il est très ambitieux et transmet son envie au groupe.

LDB : Quel jeu prônait-il lors que tu as joué sous ses ordres ?

JBK : Il est pragmatique : il estime que si l'assise défensive est bonne, l'équipe peut ensuite développer son jeu. C'est pour cela qu'il demande de la discipline à ses équipes. A Coton Sport, il avait mis en place un jeu basé sur une récupération rapide,

grâce au pressing collectif, puis des contre-attaques rapides. Cela avait bien fonctionné puisque nous avons remporté le championnat et atteint les demi-finales de la Ligue des champions.

LDB : Et au Recreativo ?

JBK : Cela avait été moins probant, car le groupe était moins enclin à travailler physiquement. Nous avons tout de même été champions, mais il n'avait pas voulu continuer. Et l'année d'après, nous n'avons pas su conserver notre titre de champion. Ce qui est impressionnant, c'est qu'il a gagné partout où il est passé. Je pense qu'il pourrait redonner aux Diables rouges l'esprit conquérant qu'on a un peu perdu depuis la CAN 2015. Il est très ambitieux et veut remporter un grand titre continental : si la Fédération le choisit et le soutient, il fera tout pour emmener le Congo au sommet.

Propos recueillis par C.D.

INTERVIEW

Aimery de Schoutheete : «Le droit Ohada est encore loin d'avoir donné toute sa mesure»

Aimery de Schoutheete est l'actuel senior partner et responsable de l'Africa desk du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick, plus connu sous le nom de Liedekerke. Il s'agit du plus important cabinet belge indépendant. Fondé en 1965, « Liedekerke » est présent en RDC où il a la charge de nombreux dossiers.

Les Dépêches de Brazzaville : Dans quels pays le cabinet Liedekerke est-il présent en Afrique et en quoi consistent vos activités ?
Aimery de Schoutheete : Nous avons constitué à Bruxelles un « Africa Desk » chargé de répondre aux besoins multiples de nos clients sur le continent africain. Beaucoup de demandes que nous recevons concernent la République démocratique du Congo (RDC) et chacun de nos départements compte un ou plusieurs avocats familiarisés avec le droit de la RDC dans sa matière, et en particulier en droit Ohada. Nous avons environ une douzaine d'avocats qui constituent l'épine dorsale de notre « Africa desk ». Pour l'instant, nous sommes uniquement présents en RDC, via une filiale (Liedekerke Africa) que nous avons constituée à Kinshasa et qui y a ouvert un bureau de consultance juridique.

N'ayant pas la qualité d'avocats à l'un des barreaux de Kinshasa, nous nous abstenons de poser sur le sol de la RDC les actes typiques de la profession d'avocat. Plus spécifiquement, nous ne comparaissons pas devant les cours et tribunaux congolais, en telle manière que si un de nos clients doit traiter un litige devant les juridictions congolaises, nous l'orientons avec plaisir vers des avocats congolais inscrits au barreau compétent. En dehors de cela, nous assistons nos clients dans tous les domaines habituels : fusions et acquisitions, questions de droit des sociétés, joint-ventures, droit du travail, droit fiscal, droit des contrats, droit minier, droit de l'énergie, arbitrages internationaux, etc. Notre compréhension des systèmes et cultures juridiques locaux nous permet d'entretenir des relations avec des cabinets juridiques compétents dans de nombreux pays africains et de sélectionner le conseil local le plus approprié en fonction de chaque projet.

LDB : Votre Cabinet dit être engagé résolument pour l'avenir de l'Afrique et participer régulièrement à des projets financés par des institutions internationales, dont la Banque mondiale, afin de renforcer la primauté du droit et améliorer le climat des affaires. Quels sont ces projets et de quelle manière renforcez-vous cette primauté du droit et l'amélioration du climat des affaires ?

ADS : Fin 2012, nous avons été chargés par la Banque mondiale de participer, en RDC, à des séminaires portant sur la Convention de New-York de 1958 relative à la reconnais-

sance et à l'exécution de sentences arbitrales étrangères. Ces séminaires étaient organisés au sein du Parlement de la RDC et du ministère de la Justice, l'objectif étant de présenter les instruments internationaux en la matière et ensuite de discuter à bâtons rompus avec les parlementaires et les ténors du monde juridique congolais sur l'opportunité pour la RDC de ratifier la Convention de New-York. Celle-ci fut finalement ratifiée par la RDC dans le courant de l'année 2013. Cette ratification servait indiscutablement à l'amélioration du climat des affaires dans la mesure où elle était de nature à rassurer les investisseurs étrangers sur la volonté de la RDC de respecter l'état de droit et les sentences arbitrales étrangères. Plus récemment, nous nous sommes portés candidats pour assister un fonds de développement européen qui entendait financer un programme étalé sur trois ans de formation au droit Ohada de la magistrature congolaise. Dernièrement, nous nous sommes portés candidats pour assister le secrétariat permanent de l'Ohada, financée en cela par un autre fonds de développement européen, dans un état des lieux de la pratique de l'arbitrage dans tous les pays de la zone Ohada et une réflexion approfondie sur le droit Ohada de l'arbitrage. Ces deux projets ont finalement échoué à d'autres, mais cela témoigne de notre volonté d'implication. À Kinshasa, notre cabinet conseille gratuitement plusieurs ONG locales, telles que le Centre pédiatrique de Kimbondo, Entrepreneurs pour Entrepreneurs, Development Media international, En Avant les Enfants, SOS Villages d'Enfants, Apopo, Exchange... Je suis intervenu dans différents forums en RDC dans le cadre de présentations ou formations en matière d'arbitrage international ou de contrats internationaux. Par ailleurs, nous avons participé activement à plusieurs événements en RDC, notamment dans le cadre de la rentrée des barreaux de Kinshasa au cours de laquelle un de mes associés a fait un exposé relatif aux marchés publics en RDC. Thibaut Hollanders, qui dirige le bureau de Kinshasa, a également animé un débat relatif à l'avenir de la profession d'avocat au Palais du Peuple lors du 3e congrès ordinaire organisé par la Fédération africaine des associations et Unions de jeunes avocats. Il a, par ailleurs, été modérateur et key note speaker à Lubumbashi dans le cadre d'une mission économique d'hommes d'affaires allemands.

LDB : Et quels sont vos grands domaines d'intervention ailleurs sur le continent ? Sur quelles affaires avez-vous travaillé récemment ?

ADS : Nous pouvons classer en deux catégories nos dossiers « africains ». D'une part, il y a tous les dossiers que nous traitons pour nos clients « en Afrique » ; il s'agit principale-



Aimery de Schoutheete

ment de dossiers pour des clients européens, américains ou asiatiques, qui ont des intérêts en Afrique ou envisagent d'en acquérir. Les domaines concernés sont des plus divers : implantation d'installations hydroélectriques, assistance à des opérateurs de télécoms, acquisitions ou ventes dans le secteur de l'agriculture, des brasseries ou de l'immobilier de bureau ou résidentiel, préparation et négociation de contrats dans le secteur minier ou de l'équipement industriel ou d'infrastructure... D'autre part, nous traitons également des dossiers proprement « africains », c'est-à-dire pour des clients africains. Il peut s'agir de dossiers en Afrique ou en dehors de l'Afrique. Souvent, il s'agit de dossiers de grand contentieux international se plaçant soit devant des juridictions étatiques européennes, soit devant des tribunaux arbitraux régis par les grandes institutions internationales d'arbitrage. Nous sommes intervenus et continuons d'intervenir aux côtés de certains états africains dans le cadre de contentieux dont les enjeux sont très considérables (de 150 M USD à plus d'un milliard d'USD). Ceci ne nous empêche pas cependant d'agir également contre des états africains. Les dossiers importants les plus récents concernent la défense des intérêts de l'État congolais dans le cadre de deux arbitrages internationaux de grande envergure, la défense des intérêts de ce même état d'une action contre l'Ouganda en réparation des dommages de guerre, le financement de la construction d'un barrage hydroélectrique dans l'est de la RDC et l'assistance d'une grande enseigne française dans le cadre de son installation en RDC.

LDB : Le marché des professions juridiques est-il très développé en Afrique pour attirer autant de cabinets internationaux ?

ADS : S'il est vrai que de nombreux cabinets internationaux d'avocats opèrent en Afrique, le nombre de cabinets internationaux ayant une présence en Afrique sub-saharienne est beaucoup plus restreint, du moins si on sort la République Sud-Africaine de l'équation. L'Afrique n'est pas monolithique ; elle re-

couvre de multiples réalités, y compris dans le domaine des professions juridiques. On ne peut donc se prononcer par généralités. Par exemple, dans un marché relativement mûr comme l'Afrique du Sud, les cabinets nationaux tirent remarquablement leur épingle du jeu en dépit de la concurrence de certains grands cabinets anglo-saxons. Ils devancent même ceux-ci dans le développement de réseaux en Afrique anglophone. Cela dit, dans la plupart des pays africains, le marché des professions juridiques est moins développé. Les cabinets y sont quasi systématiquement de petite taille, centrés autour d'un ou de deux praticiens principaux. Cela n'enlève rien à leurs qualités intrinsèques, mais peut parfois nuire à la réactivité, sujet sur lequel les clients internationaux se montrent depuis plusieurs années de plus en plus exigeants. Indépendamment de cela, les cabinets nationaux conserveront en toutes circonstances la mainmise sur le contentieux national et ne peuvent, à vrai dire, que se réjouir de voir arriver les clients des cabinets étrangers opérant en Afrique. Ces clients auront toujours des besoins locaux auxquels leurs cabinets de référence habituels ne pourront que difficilement répondre.

LDB : Le droit Ohada a-t-il facilité le climat des affaires et est-il bien appliqué par les pays concernés ?

ADS : Le droit Ohada constitue un facteur potentiel de progrès majeur. Je dis « potentiel » car le droit Ohada et l'organisation Ohada est encore loin d'avoir donné toute sa mesure. Certes, le droit dans les 17 pays de la zone OHADA est unifié dans un certain nombre de domaines. Toutefois, cette unification est relativement récente – et pour certains membres de l'OHADA comme la RDC, elle est très récente – et conserve encore de ce fait un caractère un peu théorique. Néanmoins, c'est l'avenir et on doit vivement encourager les efforts de l'Ohada car pareille uniformisation ne peut, à la longue, que se révéler salutaire pour les pays concernés ADS : et les échanges qu'ils nourriront entre eux et qu'on espère de plus en plus nombreux. Il faut donc continuer, avec l'aide de diverses institutions internationales ou nationales, à parfaire la connaissance du droit Ohada par les professions juridiques locales, tout en réfléchissant aussi aux moyens de compléter ou d'améliorer l'arsenal juridique Ohada. En RDC par exemple, le droit Ohada a déjà permis plusieurs avancées significatives, notamment via la création du Guichet unique de création d'entreprises qui offre un point de contact central et unique pour la création de nouvelles entreprises en RDC. Par ailleurs, le droit Ohada a permis de moderniser utilement plusieurs branches du droit congolais, en particulier, le droit des sociétés commerciales.

Patrick Ndungidi

SANTÉ

Fin de l'épidémie de la fièvre jaune en RDC

Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga Kalenga, a annoncé officiellement, au cours du point de presse qu'il a animé avec le représentant de l'OMS, la fin de l'épidémie de la fièvre jaune en République démocratique du Congo (RDC)

« Nous sommes heureux de vous annoncer que depuis le 28 juin 2016 à ce jour, aucun nouveau cas autochtone confirmé n'a été enregistré. Au vu des normes et recommandations internationales en la matière, nous déclarons ce jour, 14 février 2017, la fin de l'épidémie

de la fièvre jaune en République démocratique du Congo », a dit le Dr Oly Ilunga Kalenga. En dépit de cette déclaration, le ministre de la Santé publique attire l'attention de la population et des équipes de santé en leur demandant de maintenir « les mesures de surveillance et d'hygiène environnementale requises du fait que le pays étant un foyer à risque d'épidémie de fièvre jaune compte tenu de son écologie ». Nous devons donc, a-t-il insisté, rester vigilants pour ne pas nous laisser surprendre par une autre épidémie de fièvre jaune. Pour rappel, c'est le 20 juin 2016 que l'épidémie a été officiellement

déclarée dans quatre provinces du pays, à savoir Kongo central; Kwango; le Lualaba et Kinshasa. Cette épidémie a été importée d'Angola. Les premiers cas ont été notifiés le 28 février 2016 tandis que le premier cas autochtone a été notifié le 14 mars 2016 dans la zone de santé de Nzanza dans la ville de Matadi dans la province du Kongo central. Pour endiguer cette épidémie, le gouvernement avec l'appui de ses partenaires dont l'OMS et l'Unicef ont organisé la riposte. Celle-ci, renseigne un communiqué du ministère de la Santé publique, s'était articulée sur le renforcement de la

surveillance épidémiologique et entomologique, la prise en charge des cas avec la gratuité des soins, la lutte antivectorielle, la sensibilisation et la vaccination de masse. Pour ce qui est de la vaccination, il faut noter que le ministère de la Santé publique avec ses partenaires avaient organisé quatre vagues de campagne de vaccination. D'abord du 26 mai au 04 juin 2016 dans les 11 zones de santé, dont 9 du Kongo central et 2 de Kinshasa. Ensuite du 20 au 29 juillet 2016, 5 zones de santé, dont 3 du Kwango et 2 de Kinshasa. Du 17 au 26 août 2016, 47 zones de santé ont été concernées par la vaccination, dont

32 de Kinshasa et 15 frontalières de l'Angola dans le DPS du Kongo central, Kwango, Kasai central, Kasai et le Lualaba. Et pour finir, du 1er au 10 octobre 2016, ce sont les populations des zones de santé de Feshi et de Mushenge qui ont été concernées.

Ces campagnes de vaccination ont permis de vacciner quatorze millions deux cent soixante mille soixante-dix-sept personnes dépassant ainsi la cible attendue qui était de treize millions soixante-dix-huit mille sept cent soixante-douze faisant ainsi une couverture vaccinale de 103,5%.

Aline Nzuzi

AFFAIRES FONCIÈRES ET URBANISME

Visite d'inspection des immeubles de l'État spoliés

Malgré la pluie, le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange, et son collègue de l'Urbanisme et Habitat, Joseph Koko Nyangi, ont effectué mercredi une tournée d'inspection de huit sites dans les communes de Gombe et Kintambo.

En ouverture de cette journée de travail, le 1er site visité est l'immeuble situé juste au croisement des avenues Transversal et Nguma et une autre parcelle située dans les alentours du rond point Kintambo Magasin. Les deux parcelles appartenant à l'État sont occupées par des particuliers qui n'ont pas des titres mais qui y développent des activités marchandes et y ont érigé des habitations. Sur l'avenue Comité Urbain dans la commune de la Gombe, une maison de l'État est presque spoliée. Les deux ministres ont constaté que cette parcelle appartenant à l'État n'est pas couvert par un titre de propriété. Sur l'avenue de la Libération ex-24 Novembre, un particulier a même fait clôturer un terrain où une école avait été rasée. La situation foncière de cette parcelle est à vérifier comme celle d'autres parcelles visitées par la suite.

Les avocats de la République se sont joints également à cette visite qui a



Félix Kabange Numbi et Koko Nyangi pour la défense de droit de l'Etat

conduit les deux ministres sur l'avenue de la Justice où ils ont visité des résidences à reverser dans le domaine privé de l'État et sur l'avenue Pumbu où ils ont constaté

l'occupation d'une parcelle par un grand chantier établi régulièrement en partenariat avec le ministère de l'Urbanisme. Les deux ministres ont achevé leur visite par

le bâtiment Serkas sur le Boulevard du 30 Juin où ils ont voulu se rendre compte de la mise en valeur d'un terrain clôturé depuis une dizaine d'années.

Au terme de cette visite d'inspection, Koko Nyangi a intimé une mise en garde aux spoliateurs : « Nous avons vu des maisons de l'État qui ont été rasées depuis 10 ans sans être reconstruites, nous avons vu des écoles délogées et rasées par quelques étrangers sans être reconstruites. Des parcelles de l'État sont abandonnées à elles-mêmes et nous avons décidé de faire rentrer l'État dans ses droits. Nous allons travailler avec les avocats de la République pour protéger le peuple congolais et son patrimoine. »

Abordant dans le même sens, Félix Kabange Numbi a expliqué : « Nous allons rétablir l'État dans ses droits et le ministère de l'Urbanisme et Habitat prendra des décisions et on pourra voir comment promouvoir la mise en valeur de ces immeubles appartenant à l'État congolais parce qu'il y a des réseaux mafieux qui se constituent pour émettre des faux titres »

Aline Nzuzi

FOOT/SEMAINE DES RD-CONGOLAIS EN EUROPE

Kebano, Assomhalonga, Mabiala buteurs

L'évolution des footballeurs de souche RD-congolaise en Europe est continuellement suivie par des Congolais partout dans le monde, très amoureux du sport roi. Aussi la semaine dernière a-t-elle été assez riche pour certains joueurs et difficiles pour d'autres.



Neeskens Kebano

En Premier League en Angleterre, Everton, sans Yannick Bolasis indisponible plusieurs mois pour blessure, a battu Middlesbrough par deux buts à zéro. Revenu de la Coupe d'Afrique des nations avec les Léopards de la RDC, Dieumerci Mbokani a été absent dans les rangs de Hull City battu par Arsenal (2-0). Le latéral gauche Arthur Masuaki, également blessé, indisponible et en phase de récupération, n'a logiquement pas été du groupe de West Ham tenu en échec par West Bromwich Albion (2-2). Et dans les rangs de West Brom, on a noté l'absence de Jonathan Leko. Gianelli Imbula est resté sur le banc des remplaçants de Stoke City vainqueur de Crystal Palace par un but à zéro. Chez les Eagles de Crystal

Palace, l'on a remarqué l'absence du belge de souche rd-congolaise Julien Ngoy. Benik Afobe Tunani est entré juste avant la fin de la première période d'un match difficile de Bournemouth, perdu face à Manchester City (0-2).

En Premiership (D2 Anglaise), Neeskens Kebano, entré en jeu à la 57e minute, a inscrit le but de la victoire de Fulham sur Wigan à la 90+3e minute (3-2). Titulaire avec Norwich City, le capitaine des Léopards de la RDC Youssouf Mulumbu a pris activement part au large succès de son équipe (5-1) sur Nottingham Forest de Britt Assombalanga et Aaron Tshibola, tous les deux titulaires également. Dans une autre journée, Nottingham Forest a battu Aston Villa par deux buts à un, avec un Assombalanga buteur et passeur décisif, alors qu'Aaron Tshibola était absent. Lattaquant Elias Katchunga était titulaire avec Huddersfield, vainqueur (2-1) de Queens Park Rangers où l'on a assisté à la montée sur l'aire de jeu de Kazenga Lualua (jeune frère de l'ancien international et capitaine des Léopards Trésor Lualua) à la 53e minute, et de Yeni Ngbakoto à la 80e minute. Newcastle sans Chancel Mbemba qui n'a pas encore repris a battu dompté Wolves sur sa pelouse par un but à zéro.

En Ligue One (D3 anglaise), l'ailier international Jordan Bokata (revenu de la CAN Gabon 2017 avec la RDC) a fait son apparition à la 74e minute dans les rangs de Charlton qui accrochait AFC Wimbledon (1-1). Son coéquipier Stephy Mavididi est monté sur le terrain à la 79e minute. Le défenseur central des Léopards, Gabriel Zakuani blessé à la CAN 2017, n'a pas participé à la victoire de son club, Northampton, sur Chesterfield (3-1). Il n'a pas encore repris. Le jeune Maecky Ngombo est entré en jeu à la 90e minute, alors que son club, Milton Keynes Dons, se faisait battre par Oxford United (0-1).

Italie, Grèce, Turquie, Suisse...

En Italie, le jeune milieu défensif belgo-congolais Samuel Bastien est resté sur



Larys Mabiala

le banc des remplaçants de Chievo Verone vainqueur sur le terrain de Sassuolo (3-1). En Allemagne, le défenseur central Marcel Tisserand était titulaire lors de la défaite à domicile d'Ingolstadt face à l'ogre Bayern Munich (0-2). Quant au milieu défensif Wilson Kamavuaka, arrivé cet hiver à Darmstadt, il ne figurait pas sur la feuille de match et son club, actuel lanterne rouge de la Bundesliga, a réalisé l'exploit de battre Dortmund (2-1). Aux Pays-Bas, le latéral Abel Tamata était absent lors de la victoire d'ADO Den Haag sur la pelouse de GA Eagles (2-1). Pour sa part, Derick Tshimanga était bien titulaire lorsque son club, Willem II perdait face à Vitesse Arnhem. En Grèce, l'on note la large victoire de Panathinaïkos sur Panetolikos (4-0). Paul-José Mpoku était titulaire dans les rangs des gagnants. En Turquie, Fabrice Nsakala était bien titulaire avec Alanyaspor net vainqueur de Gençlerbirliği SK (3-0). Jérémy Bokika, présent à la CAN 2017 avec la RDC, était absent lors du succès de son équipe, Akhisar Belediye, sur Rizespor (1-0). Titu-

laire, le défenseur central international Larys Mabiala a été buteur à la 29e minute avec Kayserispor, vainqueur de Galatasaray (2-1). En D2 turque, Distel Zola était absent pendant que son club Samsuspor tombait face à Sivasspor (1-2).

Portugal, Suisse...

Au Portugal D1, Setubal d'Arnold Nkufo (titulaire) a été accroché par Chaves (0-0). David Mbala est entré à la 80e minute du match nul entre Boavista son club et Braga (1-1). André Bukia était absent sur la feuille de match du côté de Boavista. En Suisse D1, Ridge Munsy a fait son apparition sur l'aire de jeu à la 61e minute du côté de Grasshoppers de Zurich, sévèrement battu à Lugano (0-3). Le jeune défenseur Kevin Mbabu n'a pas quitté le banc des remplaçants de Young Boys battu par Luzerne (1-4). Nzuzi Toko a été titulaire et son club, Saint Gallen a battu Lausanne (2-1). Son coéquipier Martin Angha était absent. Les deux Congolais du FC Sion ont eu raison de Vaduz (4-2). Titulaire, Chadrac Akolo a signé un doublé (58e et 60e minute). Entré en jeu en deuxième période, Geoffrey Mujangi Bia a lui aussi marqué les deux autres buts du FC Sion à la 70e et 78e minute.

En D2 Suisse, l'on note la défaite de Wohlen à domicile face à Aarau. Le gardien de but international Joël Kiassambua n'a pu rien faire à partir du banc des remplaçants. En Roumanie, Will Moke était titulaire lors du match nul entre Steau Bucarest et Voluntari, et en Bulgarie, Jody Lukoki a été titularisé lors du net succès de Ludogorets sur le terrain de Montana (4-0). En Hongrie, Dark Kabangu est entré en jeu à la 55e minute, participant à la défaite de son club Honved sur la pelouse de Ferencvaros (1-2). Et aux Émirats Arabes Unis, Jirès Kembo Ékoko était bien titulaire quand Al Nasr s'imposait sur Al Wahda (3-0).

Martin Engimo

CINÉMA

La projection de «Grave erreur» en France et au Fespaco

C'est le 18 février à la Daguenière 49, salle Léon Mousseau Saint-Mathurin-sur-Loire, que sera projeté ce long métrage. Elle sera suivie d'un échange avec son réalisateur, le congolais Richi Michael Mbebelé, et l'acteur Georges M'boussi qui joue le premier second rôle dans ce film. «Grave erreur» sera aussi présent à la 25e édition du Fespaco (Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou) qui se tiendra du 25 février au 5 mars au Burkina Faso.

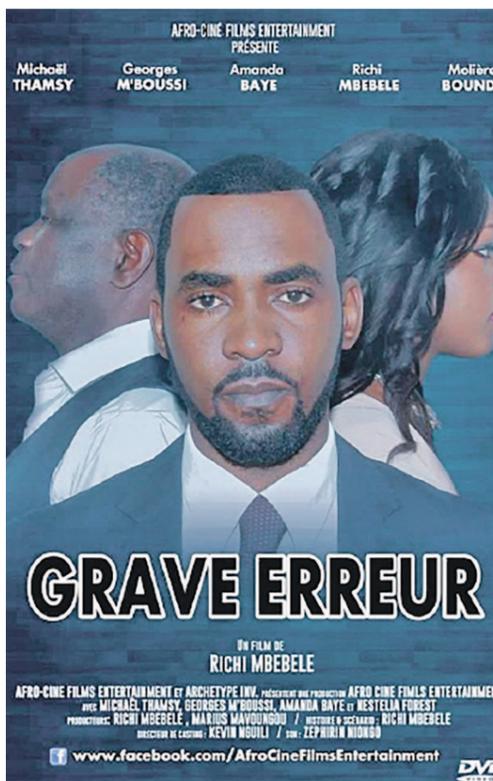
La projection du film «Grave erreur» a été rendue possible par l'association Zenga-Zenga basée à La Daguenière, dans la commune nouvelle de Loire-Authion à quelques kilomètres d'Angers en France. Cette organisation s'est donné la vocation d'être un outil culturel au service du développement économique des gens les plus démunis, vivant dans un milieu rural et défavorisé. Elle intervient principalement entre la France et les pays d'Afrique, en particulier le Congo, et entend promouvoir le cinéma congolais. Les cours de djembé, de danse africaine et la célèbre fête estivale animent l'association et La Daguenière depuis plusieurs années.

Sorti en 2015 et produit par Afro-cinéma film Entertainment en association avec Archétype INV, «Grave erreur» qui dure 1 heure 30 minutes est l'histoire d'Hervé, un jeune cadre qui témoigne d'une grande reconnaissance au service que lui a rendu, durant 9 ans, Edouard son domestique à qui il décide d'offrir une maison pour améliorer ses conditions de vie. Ce qui ne plaît pas

à Samantha sa femme qu'il a rencontrée il y a trois ans seulement, et à Fred son ami qui rentre de France. Mais Edouard cède aux propositions alléchantes de Fred.

Dans ce film, Richi Michael Mbebelé évoque le problème de la nature humaine. « J'ai voulu montrer que l'homme est fait de deux natures : la nature positive et la nature négative et que quand on parle de l'être humain qui est capable de trahir quand on lui a énormément fait confiance, c'est simplement parce qu'il y a cette autre nature-là qui, après les influences qu'on reçoit, s'exprime et crée des dégâts », a expliqué le réalisateur. Le public aura le plaisir de découvrir à travers ce film, les étoiles montantes du cinéma congolais. Il s'agit des acteurs comme Michael Thamsy, Amanda Baye, Georges M'Boussi, Richi Mbebele et Molière Bounda qui jouent les premiers et seconds rôles.

Après sa projection en France, le film «Grave erreur» sera au Burkina Faso au Fespaco où il se retrouve dans la sélection officielle, dans la catégorie panorama long métrage, une catégorie hors compétition. Le film «Grave erreur» poursuit son chemin après avoir reçu le prix du meilleur film au festival de cinéma Ya Beto 2016, le trophée du créateur (cinéma) à la 14e édition des Sanzas de Mfoa. Ce long métrage a aussi été projeté à Kinshasa en RDC où il a été dans la sélection officielle



L'affiche du film 'Grave erreur'

au Fickin 2016, à Yaoundé au Cameroun (compétition long métrage Afrique centrale aux Écrans noirs de Yaoundé 2016), et Dakar au Sénégal dans l'auditorium du Centre africain d'études supérieur de gestion le 10 décembre dernier.

Tout ceci augure un lendemain meilleur pour ce film et pour son réalisateur qui croit fortement en l'avenir promoteur du

cinéma congolais malgré les difficultés auquel il est encore confronté (manque de formation, de matériel, de producteur...). « J'invite le public congolais à ramener son regard vers le pays. C'est vrai que le cinéma congolais a été absent pendant un long moment, ce qui a fait que d'aucuns se tournent vers l'extérieur, mais aujourd'hui on a de quoi retenir leur attention avec ce que nous sommes en train de faire. C'est vrai qu'on n'a pas encore atteint la qualité et l'excellence mais si les Congolais acceptent de regarder nos œuvres, une petite économie pourrait se créer autour et cela pourra attirer même les grands centres professionnels qui pourraient venir former dans le domaine et attirer pourquoi pas des producteurs car nous avons beaucoup de talents dans le pays », a-t-il dit estimant que le gouvernement devrait aussi réfléchir sur la manière de reconsidérer les lois existant qui protègent le secteur de la culture et des arts : « Il y a beaucoup d'énergie disponible dans ce secteur et parfois on ne sait quoi en faire. On fait des films parfois on ne sait comment les sortir alors que s'il existait des circuits gérés et contrôlés par l'Etat, ces sorties profiteraient aussi à lui qui œuvre pour la diversification de l'économie du pays ». Notons que le film «Grave erreur» est la deuxième œuvre de Richi Michaël Mbebelé après «Subtile manipulation» qui a valu le prix du meilleur film au Fic (Festival international du cinéma congolais) en 2013.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE

L'AS Cheminots signe sa première victoire

Après cinq journées d'échec, l'AS Cheminots a remporté sa première victoire, le 13 février, au Complexe sportif de Pointe-Noire en s'imposant 2 buts à 0 face à la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP), pendant qu'à Brazzaville la Mancha réalisait la même performance en battant à l'extérieur Patronage, 2 buts à 1.



AS Cheminots

Les Cheminots ont parvenu à vaincre le signe indien lors de la sixième journée, après avoir essuyé quatre défaites et un match nul en cinq journées. Cette victoire a été saluée par ses supporters qui n'ont pas savouré une victoire de leur onze depuis le début de la saison. Elle va enfin réconcilier les joueurs et les fans et surtout la chorale qui ne jouait plus lors des matches de son équipe. À Brazzaville, cependant, lors de la sixième journée, la Mancha qui peine à retrouver sa forme a réalisé sa deuxième victoire après celle de la première journée en s'imposant face à Patronage, 2 buts à 1.

Charlem Léa Legnoki

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

LA COALITION PUBLIEZ CE QUE VOUS PAYEZ

Le rapport 2015 sur les investissements publics est disponible

La présentation du troisième rapport annuel 2015 de la coalition congolaise Publiez ce que vous payez sur les investissements publics dans le domaine de la santé a fait l'objet d'une conférence de presse animée le 14 février au Centre Sueco à Pointe-Noire par Christian Mouzéo, Charlotte Boyer et Rita Mabyalhat respectivement, coordonateur et assistantes au programme de la coalition.

En effet, depuis trois ans la Coalition congolaise « Publiez ce que vous payez » réalise une étude annuelle pour évaluer la chaîne de la dépense publique notamment, dans le domaine de la santé. Le but étant de chercher des solutions pour que l'accès aux soins de qualité devienne une réalité. « Le Congo consacre des sommes très importantes à la santé, deuxième poste budgétaire des investissements exécutés en 2015, mais les efforts réellement consentis et les résultats observés sur le terrain ne sont pas proportionnels à ces annonces », indique ce rapport.

C'est ainsi qu'après le suivi de l'exécution des investissements publics exercice 2015, la coalition a présenté à la presse devant la société civile et les administrations publiques concernées, les résultats de l'étude menée sur



De gauche à droite, Rita Mabyalhat, Christian Mounzéo et Charlotte Boyer «Adiac»

le terrain. Ce troisième rapport consécutif de la coalition après ceux de 2011-2013 et 2014, a porté sur la liste des investissements pour lesquels les mandats ont été émis. Le rapport révèle cependant plusieurs irrégularités sur l'état d'avancement des projets d'investissement financés par le ministère de la Santé en 2015. Il s'agit, entre autres, de la mauvaise circulation de l'information dans l'administration, l'absence d'étude de faisabilité, le retard dans les décaissements du trésor, l'impunité, le clientélisme, le détournement, l'inégalité de traitement entre les départements, l'insuffisance du suivi étatique, la coopération difficile avec certaines administrations et la construction des hôpitaux gé-

néraux très sous évalués. La coalition a souligné aussi que, le budget du ministère de la Santé et de la population n'est pas disponible dès le début de l'année.

«Le pourcentage des projets pour lesquels les financements ont effectivement été utilisés pour le faire avancer est heureusement plus élevé à 27%. Cependant, il est très loin d'être satisfaisant et atteste à lui seul des pratiques d'évaporation des fonds publics» a déploré la coalition qui a toutefois salué les récents signes d'ouverture du ministre de la Santé qui constitue, un signe d'encouragement et souhaite que ce dialogue se poursuive afin de permettre de faciliter l'échange d'informations.

Des recommandations pour améliorer l'élaboration et la transparence budgétaire

Face à ces anomalies, Publiez ce que vous payez a formulé des recommandations à l'endroit des ministères de la Santé et celui des finances afin d'améliorer l'élaboration et la transparence budgétaire. La coalition appelle le ministère de la Santé et de la popula-

tion, d'améliorer l'élaboration du budget. Il s'agit de rendre publics les documents budgétaires au début de l'année et les rapports d'exécution en cours d'exercice et d'élaborer les budgets en tenant compte des états des besoins des directions départementales et des principales structures de santé de mettre en œuvre les pratiques contenues dans les directives CEMAC concernant les budget-programmes, de lutter contre les détournements et le gaspillage, en prenant des sanctions contre les auteurs des détournements et de corruption, de renforcer le système de santé de proximité en assurant l'affectation et la disponibilité du personnel médical à travers l'en-

semble du pays et de lancer un chantier de raccordement systématique des structures de santé aux réseaux d'eau et d'électricité et d'assurer leur autonomie en énergie dans les zones rurales.

Cependant, la Coalition recommande au ministère des Finances d'améliorer la transparence du budget, la publication semestrielle des rapports d'exécution du budget de l'Etat, d'accompagner les lois de finance rectificatives d'un récapitulatif de l'exécution du budget en cours, l'amélioration de l'efficacité du budget, l'élaboration des lois de finances réalistes afin de prévenir les modifications substantielles en cours d'année, de tout mettre en œuvre pour que les ministères disposent de leurs budgets respectifs dès janvier.

Rappelons que Publiez ce que vous payez -Congo regroupe six organisations, à savoir, l'Action chrétienne pour l'abolition de la torture (Acat), l'Action évangélique pour la paix (Aep), l'Association des droits de l'homme et de l'univers carcéral (Adhuc), la Commission Justice et paix (CIP), la Fondation Niosi, la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (Rpdh).

Charlem Léa Legnoki

JEUX UNIVERSITAIRES

La 1^{re} édition s'ouvre en mars

La 1^{re} édition des jeux universitaires a lieu du 21 au 25 mars à Pointe-Noire. Une initiative de B. Production et de l'émission Arts et spectacles de la DRTV qu'anime Barthel Massamba, manager général desdits jeux.



Un match de football/crédit photo «Adiac»

Plusieurs écoles, instituts et universités et autres établissements de l'enseignement supérieur installés à Pointe-Noire vont prendre part pendant près d'une semaine à ces jeux qui réunissent autour du sport et de la culture la jeunesse universitaire. Près de 240 athlètes et culturels vont rivaliser d'ardeur autour des disciplines tels que le Ndzango, le football, le scrabble, le jeu Question pour un champion, l'élection Miss Université et le slam. Des disciplines sportives et culturelles qui participent à l'épanouissement des enfants. La soirée des partenaires dénommée Gracias va clôturer les jeux universitaires au cours desquels sont attendus près de 800 spectateurs dans les différents sites retenus par l'organisation

L'appui des partenaires et des sponsors est sollicité par le comité d'organisation qui souhaite offrir à travers ces jeux des loisirs sains aux enfants. Une initiative saluée par Edson Chancel Ikouadja, 1er vice-président de la Fédération congolaise de scrabble. «Nous soutenons les jeux universitaires qui font partie des activités à la fois ludique et sportive et qui participent à l'épanouissement des enfants. On essaie avec nos modestes moyens d'encourager cette initiative unique en son genre à Pointe-Noire », a-t-il dit. Après l'engouement suscité par la 5^e édition du trophée des écoles en 2016, les jeux universitaires veulent s'inscrire sur la liste des activités ludique, sportive et culturelle visant l'éveil des facultés des enfants.

Hervé Brice Mampouya

THÉÂTRE

Germaine Ololo remonte sur les planches

La comédienne ponténégrine fait son retour après six ans d'absence sur la scène. Elle se produira le 18 février à l'IFC (Institut français du Congo) dans une pièce intitulée «Le campement de fortune» de Simon Ndongso mise en scène par Bernabé Béti Loemba.

C'est avec un monodrame qui met en scène les vicissitudes sentimentales d'une jeune fille dans un campement en temps de guerre que Germaine Ololo a décidé de marquer son retour. Dynamique et pleine d'énergie sur les lieux des répétitions où elle a été surprise le 14 février par Les Dépêches de Brazzaville avec son metteur en scène Bernabé Béti Loemba, et son assistant Djo Féli Balendé, elle déballe au fur et à mesure sur scène la vie dans ce campement.

La comédienne qui est aussi directrice de la Compagnie Issima et du Fief (Festival international d'expression féminine) n'a pas caché sa joie de retrouver le public ponténégrin qui souhaitait la revoir sur scène. «Quand nous organisons le Fief, le public demande souvent de me voir aussi sur scène », a-t-elle confié.

C'est aussi à la demande du public que la pièce «Le campement de fortune» déjà présentée à la 19^e édition des Rencontres théâtrales internationales du Cameroun (Retic) en 2012 a été reconduite avec une nouvelle mise en scène dont les images sont plus proches des réalités congolaises comme l'a indiqué Bernabé Béti Loemba : «Vous trouverez dans la démarche artistique que j'ai empruntée beaucoup d'images qui reflètent certaines scènes courantes de la vie au Congo», a-t-il dit.

Bien qu'étant seule sur scène, le spectacle qui sera présenté est le résultat d'un travail d'équipe. « Un travail quand il finit, on est content de le consommer mais on ne se représente pas le temps et les énergies dépensées pour arriver à bout. Ce spectacle nous a demandé beaucoup



Germaine Ololo et Bernabé Béti Loemba en pleine répétition

de temps de réflexion et de conjugaison d'énergie avec toute l'équipe», a poursuivi la comédienne. Elle a par ailleurs invité le public à venir nombreux. «J'invite les Ponténégrins à venir redécouvrir Germaine Ololo qu'ils attendent de revoir sur scène depuis plus de 6 ans. Je me suis produite à Brazzaville et ailleurs mais pas à Pointe-Noire. Après tout ce temps d'absence, je reviens en force pour faire plaisir au public de la ville», a-t-elle lancé. Notons que la Compagnie Issima a été invitée à présenter la pièce «Le campement de fortune» au festival Fithed qui se déroulera du 22 au 29 mars au Tchad. « Nous avons besoin de soutien pour pouvoir honorer le Congo à ce grand rendez-vous culturel », a conclu Germaine Ololo.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FESPAM

Gervais Hugues Ondaye informe les artistes des différentes activités

Dans quatre mois et vingt et un jours sera donné le top des activités du Fespam, plusieurs artistes ont été informés mercredi 15 février à Brazzaville des différentes réformes de la 11^{ème} édition du Festival panafricain de musique (Fespam) qui aura lieu du 8 au 15 juillet sur le thème « Musique et environnement en Afrique et dans la diaspora ».

Le commissaire général du Fespam, Gervais Hugues Ondaye a fait un rappel historique de ce festival, l'état des missions menées ainsi que l'état des lieux avant d'indiquer quelques projets en cours et des activités prévues pour la future édition.

Pour ce qui est de l'état des lieux, des différents sites ont été choisis pour abriter les spectacles de jour et de nuit, entre autres, le Centre de conférence internationale de kintélé pour la cérémonie d'ouverture ; le stade Alphonse-kitombo à Madibou ; l'échangeur entrée viaduc à Talangai ; le stade Gothia à Mfilou. Pour les sites de nuit : l'avenue André-Grenard-Matsoua à Bangongo ; le stade Felix Eboué ; l'esplanade de CNRTV ; l'Institut français du Congo (pour la musique de recherche) et le palais du Parlement. Pour sa promotion, l'artiste peut solliciter à se produire sur tous les sites s'il le désire, a précisé Hugues Ondaye.

Un code artistique a été mis

en place, un document très important qui vient régler le problème de la sélection et du passage au Fespam, la catégorisation des artistes, la programmation et la rémunération des artistes. Ce document compte 4 pages.

Les catégories des artistes retenus sont : les mégas stars, les stars ordinaires ; les professionnels confirmés et les amateurs. Tout artiste ou groupe artiste désireux de se produire au Fespam devra répondre aux critères suivants : être en activité ; avoir en actif une production discographique pour les professionnels et une maquette pour les amateurs ; produire un spectacle en live, en semi live et en playback ; produire un dossier de présentation, une fiche technique, un CD ; un DVD ; une photographie de scène, un plan de scène et un répertoire. « On ne peut pas programmer un groupe si on ne le connaît pas. Nous avons la mission de vendre les groupes, c'est sur la base du dossier que

le tourneur va produire un groupe. Nous sommes les intermédiaires entre les artistes et les tourneurs », a dit le commissaire général.

Pour ce qui est du cachet, le Fespam paye les droits d'auteur en terme d'exécution des œuvres en public. « Si nous n'avons pas e répertoire, comment allons-nous savoir si tel artiste à jouer tant de morceaux. La clé de répartition s'applique sur le nombre des morceaux joués pendant le spectacle. Cela est à votre avantage. Les supports fournis sont conservés dans les archives du Fespam, presté sou pas, parce que nous allons logger tous ces dossiers dans notre site ».

Le commissaire général a fait savoir qu'aucun artiste ne sera sélectionné deux fois de suite. « on ne peut pas fidéliser un public sur un standard donné, comment permettre aux jeunes artistes d'évoluer. Au fespam on vient pour développer la carrière, laissant aussi la possibilité aux jeunes ar-



Gervais Hugues Ondaye (DR)

tistes d'évoluer. Désormais un artiste ne jouera pas à deux éditions de suite », a-t-il martelé.

Gervais Hugues Ondaye encourage les artistes à composer au moins une chanson liée au thème de l'édition, en utilisant un instrument traditionnel africain. Un concours sera organisé par l'Union africaine de ce sujet.

Plusieurs activités seront menées notamment, le Symposium, le Musaf, l'exposition des instruments traditionnels de musique ; une journée hommage à papa Wemba en compagnie des sapeurs ; la cérémonie de décoration du Grand

prix de la sagesse Bantoue.

Des projets en cours, il s'agit de : la création d'un site web qui sera lancé à l'ouverture du Fespam. Ce site logera toutes les industries musicales de chaque pays. Il y a également la création d'une radio qui va uniquement faire passer la musique et l'économie de la musique et enfin, la formation sous-régionale des managers et des techniciens de son, ceci, en partenariat avec l'OIF ayant déjà fait parvenir sa contribution. Chaque pays va envoyer un manager et un technicien de son, le congo a déjà déposé 30 dossiers, indique-t-on.

Rosalie Bindika

COMMÉMORATION

Les sportifs de Bétou se souviennent d'Edouard Ambroise Noumazalaye

L'Association « Lisanga pona bogwana ya Congo » (Liboco) a récemment organisé un tournoi de football à Bétou dans le département de la Likouala en mémoire du défunt président du Sénat, Edouard Ambroise Noumazalaye, disparu il y a dix ans déjà. La compétition a mis aux prises quatre équipes de la localité. La finale a opposé FC Mbeto à AS Falco. Cette dernière formation s'est imposée (2-0) remportant ainsi le trophée mis en jeu.

Joseph Noumazalayi, président de la Liboco, organisateur de cette compétition, ne s'est pas uniquement contenté du sport. Il a également posé des gestes d'ordre social notamment à l'endroit des populations de Bétou. Il a, par ailleurs, fait un don de médicaments au Centre de Santé intégré (Csi) de Bétou, ainsi que dans d'autres zones reculées de la contrée. Satisfait es de ce geste de générosité, les populations lui disent merci avant de lui proposer de tout mettre en œuvre pour créer les conditions visant à améliorer leur qualité de vie. La jeunesse sportive de Bétou, quant à elle, souhaite que ce genre de compétition puisse se multiplier au point de révéler les talents qui pourraient à l'avenir servir le pays dans les équipes nationales de diverses catégories.

Rominique Nerplat Makaya



Le capitaine de l'équipe vainqueur brandissant le trophée (DR)